REPALEAC

CEFDHAC

STRATEGIE D'ENGAGEMENT DU REPALEAC POUR L'IMPLICATION DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET LOCALES DANS LE PROCESSUS DE REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATIONET ET A LA DEGRATION DES FORETS (REDD+) DANS LE BASSIN DU CONGO

TABLE DES MATIERES

	Acronymes et abréviations	3
I	Introduction et contexte	4
Ii	Méthodologie de mise en œuvre	5
Iii	Cadre institutionnel et légal des droits des populations autochtones et locales	6
Iv	Enjeux de la redd+ pour les populations autochtones et locales	6
Iv. 1	Opportunités	6
Iv. 2	Menaces	6
V	Objectif et axes stratégiques	7
V. 1	Objectif global	8
V.2	Axes stratégique	8
V. 2. 1	Axe 1 : renforcement des capacités des populations autochtones et locales a toutes les phases du processus redd+ et du cc	8
V. 2. 2	Axe 2 : implication et participation aux activités et plaidoyer pour influencer les politiques et mécanismes de mise en place de la redd+ dans la sous région	9
V. 2. 3	Axe 3 : information, éducation et communication sur la redd+	10
V.2.3.1	Le public cible	
V.2.3 .2	Moyens et outils de communication	
Vi	Plan stratégique global	14
Vii	Budgétisation	18
Viii	Conclusion	20

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

CCNUCC :	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CDB :	Convention sur la Diversité Biologique
CEFDHAC :	Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CLIP :	Consentement Libre, Informé et Préalable
COMIFAC :	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COP :	Conférence des Parties sur le Changement Climatique
EIES :	Études d'Impacts Environnementale et Sociale
IEC :	Information, Éducation et Communication
MRV :	Mesure Rapportage et Vérification
OIT :	Organisation Internationale du Travail
RCA :	République Centrafricaine
RDC :	République Démocratique du Congo
REDD :	Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
REPALEAC :	Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
R-PP :	Feuille de Route pour la Préparation à la REDD
TNS :	Tri National de la Sangha
UICN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Les forêts du Bassin du Congo constituent le deuxième massif forestier tropical du monde après les forêts de l'Amazonie en Indonésie et au Brésil. Les moyens de subsistance des populations autochtones et locales sont directement ou indirectement liés à ces ressources. Et leur propre mode de gouvernance, connaissance et pratique ont conservé ces ressources depuis des millénaires, qui, aujourd'hui, sont devenues l'enjeu important des discussions internationales sur la REDD+ dans le cadre du changement climatique.

Concernant les activités REDD+ développés dans les pays de la sous région de l'espace COMIFAC, on note plusieurs difficultés et insuffisances en matière d'implication des populations autochtones. Au rang des difficultés soulignées par des organisations autochtones il est mentionné :

- l'insuffisante prise en compte du Consentement Libre Préalable et Informé (CLIP) dans le développement des plans de préparation à la REDD+ ;
- l'insuffisante consultation adaptée aux réalités des autochtones lors du développement des plans de préparation à la REDD+ ;
- la non clarification des questions de partage des bénéfices dans les plans de préparation à la REDD+ ;
- l'absence d'un plan de renforcement des capacités des autochtones pour leur permettre de mieux appréhender le concept et participer efficacement aux activités d'élaboration du plan ;
- la participation inéquitable des autochtones dans le processus d'élaboration des plans nationaux ;
- l'assimilation des autochtones aux autres groupes de la société civile dominant sans tenir compte des leurs spécificités dans les consultations sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan de préparation à la REED+ (Cas de la RDC) ;
- la non réalisation de certains préalables et conditions prévus dans les R-PP avant de passer aux phases qui le succèdent ;
- la non évaluation des besoins des communautés autochtones et Locales dans l'élaboration du plan REDD+ ;
- l'insuffisante prise en compte des droits spécifiques des autochtones dans des politiques sectorielles liées à la REDD ;
- la non prise en compte de mode de vie spécifique des autochtones éleveurs Mbororo dans les mécanismes REDD+ et surtout la considération de leur couloir de transhumance.

Les structures membres du REPALEAC, chacune dans son pays respectif, ont tant plaidé auprès des États/gouvernements de la sous région, des partenaires au développement, des responsables des projets REDD+ pour le respect des droits des populations autochtones et locales dans la mise en œuvre du processus REDD+

Fort de ce qui précède et considérant le caractère inclusif du processus REDD+, les membres du REPALEAC ont décidé de se doter d'une stratégie d'engagement et d'un plan de communication pour assurer la participation pleine et effective des populations autochtones et locales au mécanisme REDD+. Le travail d'élaboration de la stratégie a été amorcé en Février 2014 à Douala au Cameroun au cours de l'atelier d'information et de sensibilisation des populations autochtones sur les problématiques de la REDD+ et leur rôle dans sa mise en œuvre. Cet atelier à permis de recenser les éléments de base de la stratégie et du plan de communication. Les services d'un consultant PA membre du REPALEAC ont été sollicités par la suite pour la production du présent document de stratégie.

II. MEHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

La présente stratégie d'engagement est un outil de planification dans le cadre des actions du REPALEAC sur la REDD+ au niveau local, national et sous régional. Au niveau local, la stratégie sera mise en œuvre dans les paysages, groupements et villages à travers les organisations locales membres du réseau par le biais de la vulgarisation du plan IEC. Au niveau national, elle se fera avec les démembrements nationaux et les leaders d'opinion des populations autochtones et locales à travers le renforcement des capacités et la participation aux activités pilotes. Enfin au niveau régional et international, elle se fera à travers le REPALEAC sur le développement des politiques et stratégies régionales et plaidoyer pour influencer les décideurs

III. CADRE INSTITUTIONNEL ET LEGAL DES DROITS DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET LOCALES

Le cadre légal et institutionnel des droits des populations autochtones et Locales est constitué d'un arsenal de textes juridiques au niveau national, régional et international

La pertinence de ces instruments nationaux, sous régionaux et internationaux dans la sous région découle du fait que les pays de la sous région ont signé et ratifié la majorité. Ils deviennent dès lors contraignants, nécessitant que, les politiques et programmes les intègrent.

Il s'agit notamment de/du:

- la charte Africaine des Droits de l'Homme et du Peuple ;
- la Convention 169 de l'OIT, sur les Peuples Indigènes et Tribaux ;

- la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Populations Autochtones (Assemblée Générale du 13 septembre 2007) ;
- Pacte International relatif au droit économique, Social et Culturel ;
- pacte International aux Droits Civils et Politiques ;
- la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ;
- la Convention contre la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumain et dégradant ;
- la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme ;
- Protocole de Nagoya relatif à l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation ;
- la Convention sur la Diversité Biologique.

En outre, il sied de soulever la problématique afférente au droit sur le Consentement Préalable, Libre et Éclairé (CLIP) et au partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des connaissances, innovations, pratiques traditionnelles des Communautés autochtones et locales[1]. .

IV. ENJEUX DE LA REDD+ POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES ET LOCALES

IV. 1 OPPORTUNITES

La REDD+ telle que conçue, pourrait apporter des innovations et permettre entre autres de :

- renforcer les investissements en vue de contribuer au développement durable pour le bien être des nations et des communautés de base;
- relancer les questions de tenure foncière et le respect des droits à l'occupation des terres traditionnelles des populations autochtones et locales ;
- envisager le partage juste et équitable des bénéfices, la transparence et l'équité dans la procédure de partage des bénéfices ;
- relancer le paiement des services environnementaux sur les services rendus par les communautés dans le cadre de la préservation des écosystèmes forestiers ;
- relancer et envisager la valorisation des connaissances traditionnelle, savoir faire et pratique ayant un impact sur la conservation des ressources ;

[1] Cadre de Planification en Faveur des Peuples Autochtones de la RDC/Rapport AGRECO/EESS/2014

- favoriser le Consentement Libre, Informé et Préalable des populations autochtones et Locales ;
- valoriser le maintien des arbres debout et la multiplicité de la biodiversité ;
- relancer la consultation auprès des populations autochtones et Locales pour vulgariser les messages de la REDD+ ;
- favoriser la pleine et effective participation des populations autochtones et Locales dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes ;
- favoriser la prise des mesures de sauvegardes sociale et environnementale et le respect des droits coutumiers ;
- renforcer le partage d'information, la Communication et éducation ;
- favoriser le pouvoir de prise de décision traditionnelle ;
- favoriser le respect des prescrits des instruments juridiques internationaux de protection des droits des peuples autochtones et Locaux ;
- constituer une solution efficace à la lutte contre le changement climatique, étant donné la vulnérabilité des PA/L à ce phénomène ;
- favoriser le changement et le développement social.

IV. 2 MENACES DE LA REDD+

Les opportunités de la REDD+ en général méritent d'être saisies grâce à l'engagement et les efforts des pays. Par ailleurs, la REDD+ pourrait être sources de menaces si les pays de la sous région ne prêtent pas une attention particulière sur la question de sauvegarde sociale, économique et environnementale. Les principales menaces pourraient ainsi être:

- l'accaparement des terres, car la mise en œuvre de la REDD+ va allouer des grandes espaces, avec la crainte que les Populations autochtones et Locales soient expropriées ou délocalisées de leurs terres traditionnelles. C'est le cas par exemple de certaines communautés autochtones forestières qui sont expulsées sur les terres traditionnellement occupées pour en faire des espaces protégés ou parcs nationaux. Un cas encore non traité concerne la gestion du Parc National Mbaéré Bodingué, où les peuples autochtones qui occupaient cette forêt avant la création du parc ne sont pas impliqués dans la gestion du parc. Ils sont par contre menacés d'expulsion, ce qui n'est pas possible au regard de la convention de l'organisation internationale du travail relative aux peuples indigènes et tribaux (Rapport TNS/UICN/partie RCA).
- les conflits divers, au centre de l'utilisation de l'espace, le droit de carbone, etc. ;

- l'absence des politiques visant à assurer la participation pleine et effective des populations autochtones et Locales dans la gestion durable des ressources naturelles en Afrique Centrale ;

V. OBJECTIF ET AXES STRATEGIQUE

V .1 Objectif global

La présente stratégie d'engagement a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles dans le cadre du processus REDD dans la sous région en assurant l'implication des populations autochtones et locales et de leurs structures membres du REPALEAC, afin de les permettre de tirer les avantages de la REDD culturellement adaptées. Cet objectif global est décliné en axes stratégiques.

V .2 Axes Stratégiques

Trois principaux axes stratégiques ont été retenus par le REPALEAC. Il s'agit de :

Axe 1 : Renforcement des capacités des PA à toutes les phases du processus REDD+ et du CC
Axe 2 : Implication et participation aux activités et plaidoyer pour influencer les politiques et mécanismes de mise en place de la REDD+ dans la sous région ;
Axe 3 : Information, Éducation et Communication.

Le dernier axe stratégique met l'accès sur les activités de communication. Il est par ailleurs considéré comme le plan de communication.

V.2 .1 AXE 1 : Renforcement des capacités des populations autochtones et locales a toutes les phases du processus REDD+ et du cc

Constats/Attentes

- Faible capacitation des PA dans les domaines de la REDD au niveau local, national et sous régional;
- manque ou insuffisance des formateurs locaux au sein des structures des populations autochtones et locales;
- Nécessité de consolider le processus REDD au niveau local, national et sous régional et d'améliorer la qualité de la participation technique des structures des populations autochtones et locales, en constituant, à son sein, une

expertise de haut niveau nécessaires à la bonne réalisation de sa mission d'accompagnement du processus dans la sous région:

Objectif.

- Former les organisations des peuples autochtones et locales sur la REDD+.

Résultats Attendus

- Les organisations des peuples autochtones et les communautés se sont appropriées du processus REDD+
- Le REPALEAC dispose en son sein d'une équipe d'experts dans les disciplines en relation directe avec le processus, afin d'améliorer la qualité de sa participation ;
- Les experts du REPALEAC sont affectés, après formation, à des tâches précises en rapport avec leurs nouveaux domaines d'expertise.

Activités Prévues

- Recenser les besoins des organisations ou associations des populations autochtones et locales existantes en formation ;
- Identifier des opportunités de formation au niveau national, régional et international (séminaires, conférences, ateliers, réunions sous régionales et internationales, centres de recherches) et veiller à faire participer les PA à ces formations ;
- Produire des Termes de Référence et des Modules de formations visées et organiser des Sessions de formation ;
- Concevoir les outils de sensibilisation adaptée sur la REDD+
- Sensibiliser les communautés à la base sur le processus REDD+
- Soutenir la mise en place d'un système de mobilisation des ressources internes par les organisations ;

V.2 .2 AXE 2 : Implication et participation aux activités et plaidoyer pour influencer les politiques et mécanismes de mise en place de la REDD+ dans la sous région

Constats

- les conflits liés à l'utilisation du même espace (mines, agriculture et forêt) ;
- l'implication insuffisante des populations locales, en particulier des autochtones dans la gestion des questions relatives à la tenure foncière ;

- le non respect des dispositions réglementaires sur les mécanismes de consultation et participation des populations autochtones et Locales dans la gestion forestière ;;
- la faible implication des PA dans les sphères de décision relatives au processus REDD+;
- Depuis le début du lancement du processus REDD au niveau de la sous région, faible participation des populations autochtones et locales et de leurs structures.

Objectifs

- Assurer la participation des PA et leurs organisations dans le processus REDD+
- Mener un plaidoyer pour la prise en compte des droits des populations autochtones et locales dans le cadre du processus REDD+ au niveau de la sous région avec pour support la note de position élaborée;

Résultats Attendus

- Le REPALEAC participe activement aux activités relatives au processus REDD+ dans la sous région
- Les préoccupations des PA/L sont prises en compte dans les documents des politiques de mise en œuvre du processus REDD+

Activités prévues

- Organiser une conférence pour interpeller les décideurs sur la position des PA contenue dans la note de position dans la sous région notamment en matière de prise en compte et du respect droits des PA, du respect du CLIP, de l'accès juste et équitable au bénéfice et des Sauvegardes sociales et environnementales
- Diffuser et vulgariser la note de position élaborée
- Développer des alliances stratégiques pour mener les actions de plaidoyers envisagés
- Suivre les activités du processus REDD+ au niveau local, national, sous régional et international
- Veiller à l'implication des PA/L dans les activités menées à différents niveaux
- Mobiliser les fonds auprès des partenaires pour Participer aux réunions et conférences sur la REDD au niveau national, sous régional et international

V. 2. 3 AXE 3 : Information, Éducation et Communication sur la REDD+

Plan IEC

Constat

- Peu d'informations au sein du REPALEAC sur l'état d'avancement du processus REDDREDD;
- Faible consultation des Populations Autochtones et Locales sur la REDD+ ;
- Faible capacitation en négociation et dialogue des structures autochtones et locales sur la REDD+ ;
- Absence d'un plan de communication, information et éducation des PA sur la REDD+ ;
- Absence des outils appropriés de communication en milieu PA sur la REDD+

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'information sur la REDD+ ;
- Améliorer la compréhension du processus par les différents acteurs ;
- Favoriser l'adhésion des Populations Autochtones et Locales au processus ;
- Contribuer à l'élaboration/mise en œuvre de la stratégie régionale REDD+ ;

Résultats Attendus

- L'accès à l'information sur la REDD+ est facilité ;
- La compréhension du processus par les différents acteurs est améliorée ;
- L'adhésion des Populations Autochtones et Locales au processus est favorisée ;
- Les contributions à l'élaboration/mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ sont
  disponibles ;

Activités prévues

- Production des supports et outils de communication/sensibilisation sur la REDD+ notamment des Vidéos, images, posters/ Production des notes d'informations à diffuser largement (dépliants, brochure, bulletin, journaux etc.

- Production des documentaires ou microprogrammes radio/télé sur la REDD+ ;
- Mobilisation des partenaires et de fonds pour la mise en œuvre du plan Information, Éducation et Communication ;

- diffusion des outils ou supports de communication/information/sensibilisation adaptés sur la REDD+ ;
- Élaboration et diffusion des outils de plaidoyer (déclarations, documents de position) ;

- Production des notes d'informations à diffuser largement (sites web PFBC et autres partenaires) ;
- Participation aux événements nationaux, régionaux et internationaux sur la REDD+ (conférence, foire/exposition, etc.) ;
- Organisation des tables rondes et débats sur les thématiques liées à la REDD+ ;
- Capitalisation des expériences et leçons apprises du FN/réseaux sur le processus REDD+.
- organisation des missions/Campagnes de sensibilisation IEC, en accordant une priorité aux zones d'interventions sélectionnées pour la mise en œuvre de différents projets, programmes et activités REDD+ ;

- Visites d'échanges pour le partage d'expériences dans le cadre de l'Information, Éducation et Communication.

V.2.3. 1 Le public cible

Au niveau régional

- les autorités administratives et les structures déconcentrées de l'État ;
- les Projets et ONG intervenant dans les zones ;
- la population de la région ;
- les institutions sous régionales de l'environnement (COMIFAC, CEFDHAC, REPAR, REPALEAC ; REFADD, REJEFAC etc.) ;
- les instituts de recherche et universités sous régionales ;
- la CEEAC ;
- les institutions régionales de droits de l'homme etc.

Au niveau national

- Population ;
- les structures étatiques ;
- les projets et ONG Internationales ;
- les partenaires au développement ;
- les CEFDHAC – Nationales ;
- les Bureaux Nationaux des COMIFAC ;
- les universités et institut de recherche ;
- les écoles ;
- les plates formes et mouvements associatifs nationaux ;
- les structures des peuples autochtones ;
- les réseaux des femmes et des Jeunes etc.

Au niveau local

- les autorités politico-administratives ;
- les projets et activités des ONG internationales ;
- les projets et activités des ONG locales ;
- Conseils ruraux de développement ;

- Organisations paysannes ;
- Les foyers et ménages ;
- Gouverneurs/Sous préfet ;
- Les femmes maraichères ;
- Les initiatives privées ;
- La population des villages (autochtones, allochtones, étrangères, femmes, jeunes, personnes âgées etc.).

V.2.3. 2 Moyens et outils de communication

Au niveau régional

- radio locale/Communautaire ;
- dépliants ;
- tournée ;
- Banderoles/calicots ;
- Brochures/dépliants ;
- Banderoles/Affiches ;
- Boîte à images ;
- T-shirts, Képis, Gadgets ;
- Microprogrammes multilingues/documentaires ;
- Campagnes de sensibilisation et de vulgarisation ;
- Ateliers /Conférence/Séminaire ;
- Sites web ;
- Internet (mail, blog, skype) ;
- Filmages et documentaires;
- Téléphone.

Au niveau national

- Télévision ;
- Radio ;
- Presse écrite ;
- Banderoles/calicots ;
- Brochures/dépliants ;
- Banderoles/Affiches ;
- Boîte à images ;
- T-shirts, Képis, Gadgets ;
- Microprogrammes multilingues/documentaires ;
- Campagnes de sensibilisation et de vulgarisation ;
- Ateliers /Conférence/Séminaire ;
- Sites web ;
- Internet (mail, blog, skype) ;
- Filmages et documentaires;
- Téléphone.

Au niveau local

- séance de causerie/sensibilisation ;
- radios communautaires ;
- tournées au niveau des différents villages ;
- boite à image ;
- padex ;
- Film ;
- Banderoles/calicots ;
- Brochures/dépliants ;
- Banderoles/Affiches ;
- Boîte à images ;
- T-shirts, Képis, Gadgets ;
- Microprogrammes multilingues/documentaires ;
- Campagnes de sensibilisation et de vulgarisation ;

VI. PLAN STRATEGIQUE GLOBAL

Objectifs	Résultats	Activités	Indicateurs	Responsable.	Période
Former les organisations des peuples autochtones et locales et les communautés sur la REDD+	Les organisations des peuples autochtones se sont appropriées du processus REDD+ Le REPALEAC dispose en son sein d'une équipe d'experts dans les disciplines en relation directe avec le processus, afin d'améliorer la qualité de sa participation ; Les experts du REPALEAC sont affectés, après formation, à des tâches précises en rapport avec leurs nouveaux domaines d'expertise.	-Recenser les besoins des organisations ou associations des populations autochtones et locales existantes en formation ; -Identifier des opportunités de formation au niveau national, régional et international - faire participer les PA à ces formations ; -Produire des Termes de Référence et des Modules de formations visées -organiser des Sessions de formation ; - Concevoir les outils de sensibilisation adaptée sur la REDD+ - Sensibiliser les communautés à la base sur le processus REDD+ -Soutenir la mise en place d'un système de mobilisation des ressources internes par les organisations ;	- Une liste des besoins en formation existe Au moins 10 leaders PA sont formés à travers les opportunités saisies Au moins 4 ateliers de formations sont organisés	REPALEAC UICN Consultants	2015-2020
Assurer la participation des PA et leurs organisations dans le processus REDD+	Le REPALEAC participe activement aux activités relatives au processus REDD+ dans la sous région	-Veiller à l'implication des PA/L dans les activités menées à différents niveaux -Mobiliser les fonds auprès des partenaires pour Participer aux réunions et conférences sur la REDD au niveau national, sous régional et international	Au moins 15 PA par pays participent chaque année aux activités menées sur le REDD+ 2 PA participe aux rencontres internationales sur la REDD+ Chaque année	REPALEAC UICN COMIFAC	2014-2020
Mener un plaidoyer pour la prise en compte des droits des populations autochtones et locales dans le cadre du	Les préoccupations des PA/L sont prises en compte dans les documents des politiques	-Organiser une conférence pour interpeller les décideurs sur la position des PA contenue dans la note de position dans la sous région notamment en matière de prise en compte et du respect droits des PA, du respect du CLIP, de l'accès juste	- Une conférence sous régionale de plaidoyer est organisé	REPALEAC UICN COMIFAC	2014-2020

processus REDD+ au niveau de la sous région avec pour support la note de position élaborée;	de mise en œuvre du processus REDD+	et équitable au bénéfice et du respect des Sauvegardes sociales et environnementales -Diffuser la note de position élaborée -Développer des alliances stratégiques pour mener les actions de plaidoyers envisagés -Suivre les activités du processus REDD+ au niveau local, national, sous régional et international	-Au mois 3 préoccupations exprimées par les PA sont intégrées par les décideurs dans les documents relatifs à la REDD+ Au moins 5000 personnes on accès à la note de position du REPALEAC sur la REDD+ dans la sous région		
Faciliter l'accès à l'information sur la REDD+ ;	L'accès à l'information sur la REDD+ est facilité ;	-Production des supports et outils de communication -diffusion des outils ou supports de communication/information/sensibilisation adaptés sur la REDD+ ; -Production des documentaires ou microprogrammes radio/télé sur la REDD+ ; -Production des notes d'informations à diffuser largement (sites web PFBC et autres partenaires) ; -Mobilisation des partenaires et de fonds pour la mise en œuvre du plan Information, Éducation et Communication	06 supports de communication adaptés pour les PA sont produits	REPALEAC UICN	2015-2020
Améliorer la compréhension du processus par les différents acteurs ;	La compréhension du processus par les différents acteurs est améliorée	-sensibilisation sur la REDD+ avec les outils produits -Organisation des tables rondes et débats sur les thématiques liées à la REDD+ ; -Visites d'échanges pour le partage d'expériences dans le cadre de l'Information, Éducation et Communication	60% des PA sensibilisés améliorent leur connaissance du processus REDD	REPALEAC UICN	2015-2020
Favoriser l'adhésion des Populations Autochtones et Locales au processus ;	L'adhésion des Populations Autochtones et Locales au processus est favorisée ;	-organisation des missions/Campagnes de sensibilisation IEC, en accordant une priorité aux zones d'interventions sélectionnées pour la mise en œuvre de différents projets, programmes et activités REDD+ ;	L'engagement des PA dans le processus REDD+ est visible	REPALEAC UICN	2015-2020
Contribuer à l'élaboration/mise en œuvre de la stratégie régionale	Les contributions à l'élaboration/mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ sont	-Élaboration et diffusion des outils de plaidoyer (déclarations, documents de position) ; -Participation aux événements nationaux, régionaux et internationaux sur la REDD+ (conférence, foire/exposition,	Au moins 30 % des activités prévues dans la stratégie régionale sont réalisées avec la	REPALEAC UICN	2015-2020

REDD+ ;	disponibles ;	etc.) ; -Capitalisation des expériences et leçons apprises du REPALEAC sur le processus REDD+.	participation du REPALEAC		

VII. BUDGETISATION

AXES	*COMPOSANTES*	*ACTIVITES*	*BUDGET*
1ière	*Renforcement des capacités des PA à toutes les phases du processus REDD+*	Recenser les besoins des organisations ou associations des populations autochtones et locales existantes en formation	2 000 000
		Identifier des opportunités de formation au niveau national, régional et international	1 000 000
		faire participer les PA à ces formations ;	3 000 000
		Produire des Termes de Référence et des Modules de formations visées	500000
		organiser des Sessions de formation ;	24 000 000
		Concevoir les outils de sensibilisation adaptée sur la REDD+	9 000 000
		Sensibiliser les communautés à la base sur le processus REDD+	13 000 000
		Soutenir la mise en place d'un système de mobilisation des ressources internes par les organisations ;	2 000 000
Sous Total de la composante 1ière			54 500 000
2ième	*Implication et participation aux activités pilotes et plaidoyer pour influencer les politiques et mécanismes de mise en mise en place de la REDD+ dans la sous région ;*	-Veiller à l'implication des PA/L dans les activités menées à différents niveaux	1 300 000
		-Mobiliser les fonds auprès des partenaires pour Participer aux réunions et conférences sur la REDD au niveau national, sous régional et international	1 000 000
		-Organiser une conférence pour interpeller les décideurs sur la position des PA contenue dans la note de position dans la sous région notamment en matière de prise en compte et du respect droits des PA, du respect du CLIP, de l'accès juste et équitable au bénéfice et du respect des Sauvegardes sociales et environnementales	32 000 000
		-Diffuser la note de position élaborée	2 500 000
		-Développer des alliances stratégiques pour mener les actions de plaidoyers envisagés	400 000
		-Suivre les activités du processus REDD+ au niveau local, national, sous régional et international	5 000 000
Sous Total de la composante 2ième			42 200 000
3ième	*Information, Éducation*	Production des supports et outils de communication/sensibilisation sur la REDD+ notamment des Vidéos,	10 000 000

	et Communication	images, posters/ Production des notes d'informations à diffuser largement (dépliants, brochure, bulletin, journaux etc.	
		Production des documentaires ou microprogrammes radio/télé sur la REDD+	4 000 000
		diffusion des outils ou supports de communication/information/sensibilisation adaptés sur la REDD+ ;	1 000 000
		Mobilisation des partenaires et de fonds pour la mise en œuvre du plan Information, Éducation et Communication ; et d'autres activités	1 000 000
		organisation de missions IEC, en accordant priorité aux zones d'interventions sélectionnées pour la mise en œuvre de différents projets, programmes et activités REDD+.	3 000 000
		Visites d'échanges pour le partage d'expériences dans le cadre de l'IEC	1 300 000
		Élaboration et diffusion des outils de plaidoyer (déclarations, documents de position) ;	2 000 000
		Production des notes d'informations à diffuser largement (sites web PFBC et autres partenaires)	300 000
		Organisation des tables rondes et débats sur les thématiques liées à la REDD+ ;	4 000 000
		Capitalisation des expériences et leçons apprises du FN/réseaux sur le processus REDD+.	2 000 0000
Sous Total de la composante 3ième			28 600 000
TOTAL GENERAL DU BUDGET			125 300 000

V III. CONCLUSION

Le document de stratégie d'engagement du REPALEAC dans le processus REDD+ met en exergue le désir du réseau de participer de manière active au processus REDD en cours de développement dans le bassin du CONGO. Les Populations Autochtones et locales à travers la concrétisation des actions prévues dans ce document de stratégie regroupées autour de trois principaux axes que sont le renforcement des capacités des PA à toutes les phases du processus REDD+ et du CC, l'implication et participation aux activités et plaidoyer pour influencer les politiques et mécanismes de mise en place de la REDD+ dans la sous région et l'Information, Education et Communication renforceront certainement leur participation dans la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles via le processus REDD+.

L'un des défis majeurs à la mise en œuvre de cette stratégie reste la mobilisation des fonds.